

Etablir son plan de financement

Vous souhaitez créer ou reprendre une entreprise ? Votre activité se développe et vous devez investir ? Le plan de financement est un outil important qui va vous permettre de déterminer si votre projet est viable et comment vous allez le financer

A quoi sert un plan de financement ?

Un plan de financement est un tableau de gestion prévisionnelle qui permet de **calculer les moyens financiers nécessaires à la réalisation de votre projet** et donc de **valider sa viabilité et sa rentabilité**. C'est un outil essentiel pour le pilotage financier de votre activité.

Indispensable à la création de votre entreprise et au démarrage de votre activité, **le plan de financement peut aussi se justifier plus tard dans le cadre d'un investissement à réaliser**, ainsi en cas de demande de financement auprès d'une banque. Dans ce cas, il pourra être plus simple que lors de la création d'entreprise.

Si l'investissement doit affecter sensiblement votre cycle d'exploitation (par exemple un fort développement de votre chiffre d'affaires), une analyse plus approfondie sera cependant nécessaire.

Comment construire votre plan de financement ?

Vous devez **dresser la liste** des investissements requis au démarrage et des charges liées à l'exploitation de votre activité, c'est-à-dire faire l'inventaire **de vos « besoins »**, et les capitaux nécessaires pour financer ces dépenses, désignés comptablement par le terme de « **ressources** ».

Le plan de financement se présente sous la forme d'un tableau à 2 colonnes :

- 1) La première correspond à **vos besoins en investissements** (locaux, matériels...) et à vos charges **d'exploitation** (stocks, poste clients, besoins de trésorerie).

- 2) La seconde correspond à **vos ressources** : votre apport personnel, celui de vos associés, les aides et tous les crédits que vous pensez pouvoir obtenir (prêts d’honneur, prêts bancaires, délai de paiement d’un fournisseur...).

Attention : La totalité des besoins doit être couverte par vos ressources.

Modèle de tableau de financement initial

BESOINS		RESSOURCES	
<u>Immobilisations</u>		<u>Fonds propres</u>	
Frais d'établissement	--- €	Apport personnel	--- €
Acquisition fonds de commerce	--- €	Apport familial	--- €
Droit au bail	--- €	Compte Courant d'associé	--- €
Immeubles, constructions	--- €	Aides Etat et collectivités	--- €
Aménagements, travaux	--- €	Subventions	--- €
Matériels, machines, véhicules	--- €		
Dépôts et cautionnements versés	--- €		
<u>Besoins de fonds de roulement</u>		<u>Crédits à moyen et long terme</u>	
Matières premières	--- €	Prêts sur l'honneur	--- €
Stocks	--- €	Prêts Long Terme	--- €
Clients	--- €	Prêts Moyen Terme	--- €
<u>Besoin de trésorerie</u>		<u>Crédits à court terme</u>	
	--- €		--- €
Total	--- €	Total	--- €

Info : Un exemple de plan de financement à trois ans peut être téléchargé sur le site "les clés de la banque"

Quels sont les besoins et les charges de votre entreprise ?

Les besoins et les charges correspondent aux dépenses nécessaires à votre entreprise :

1. **Les immobilisations** sont des investissements dans des biens destinés à être utilisés durablement au sein de votre entreprise. Elles peuvent être **incorporelles** (biens non matériels comme le fonds de commerce par exemple), **corporelles** (bâtiments, véhicules dont l'entreprise est propriétaire) **ou financières** (comme un dépôt de garantie ou une caution). Il s'agit de besoin à long et moyen terme.
2. **Le besoin de fonds de roulement** correspond au décalage qui existe entre les dépenses que vous engagez (achat de stock, charges de personnel...) et les recettes (produit de la vente) que vous encaissez. Lorsque les dépenses sont antérieures à vos recettes ou plus importantes sur une période donnée, le besoin de fonds de roulement est positif et devient un besoin à court terme.
3. **Le besoin de trésorerie** correspond aux dépenses liées au fonctionnement quotidien de votre entreprise. C'est également un besoin à court terme.

Quelles sont les ressources de votre entreprise ?

Les ressources correspondent aux sommes investies dans votre entreprise, à celles empruntées à moyen et long terme ou aux crédits à court terme.

1. **Les fonds propres** sont des ressources durables voire permanentes destinées à rester dans votre entreprise.

Il peut s'agir :

- de votre apport personnel,
- de sommes apportées au capital de votre entreprise par votre famille (apport familial) ou vos associés,
- de subventions,
- d'aides de l'État ou des collectivités locales.

2. **Les crédits à moyen et long terme** sont des ressources adaptées pour financer les investissements durables dans l'entreprise.

Il peut s'agir :

- de prêts d'honneur (remboursables sans intérêts),
- de prêts aidés (remboursables avec intérêts minorés ou différés),
- de prêts bancaires (remboursables avec intérêts)...

3. **Les crédits à court terme** obtenus généralement après le démarrage de votre activité sont adaptés pour répondre à un besoin de trésorerie.

Il peut s'agir notamment :

- de délais obtenus auprès de fournisseurs,
- de crédits de trésorerie,
- de crédits par mobilisation de créances.

A noter : Les fonds propres et les dettes à moyen et long terme sont les ressources à privilégier au démarrage d'une activité.

Quelles sont les précautions à prendre ?

- **Evaluez correctement le montant de vos fonds propres** : pour les tiers (fournisseurs, banque ...) la proportion « apport personnel / dettes » est un signe de la solidité de votre projet et de votre engagement dans celui-ci :
- plus vos apports sont élevés, plus votre indépendance vis-à-vis de vos créanciers est importante. Vous pouvez ainsi mener la politique commerciale que vous souhaitez.
- Il est important de **ne pas investir la totalité de vos ressources** afin de conserver une marge de manœuvre en cas de difficultés (dépenses imprévues ou retard dans la phase de démarrage de l'activité).
- **Optez pour des financements adaptés** : financer un besoin à long terme par une ressource à long terme car un besoin permanent nécessite une ressource stable (apport, prêt moyen ou long terme).
- **Ne sous-estimez pas vos besoins** : vous risqueriez de provoquer un déséquilibre dans votre trésorerie lorsqu'il faudra faire face aux dépenses réelles correspondantes.

Info : Vous pouvez aussi **vous faire accompagner** par un expert-comptable, un centre de gestion agréé, un réseau d'accompagnement à la création (association, service d'une collectivité...), une boutique de gestion... pour préparer ce plan de financement.

Pourquoi établir un plan de financement à 3 ans ?

Un plan de financement sur 3 ans est utile pour votre entreprise. Il **permet d'accroître la visibilité financière de votre entreprise et d'assurer la pérennité** de votre activité tout en vous donnant la possibilité d'évaluer vos changements d'orientation

Vos partenaires financiers (banquiers, investisseurs) peuvent vous le réclamer pour les mêmes raisons.

Pour établir ce plan de financement sur 3 ans, reprenez les éléments du plan initial **en y ajoutant les nouveaux besoins et les nouvelles ressources apparus après le démarrage de votre activité** :

- parmi les besoins, les variations positives ou négatives de votre besoin en fonds de roulement et de votre besoin de trésorerie liées à l'évolution de votre activité, le remboursement des emprunts (uniquement le capital), votre rémunération, le remboursement d'avances ou le versement de dividendes s'il y a lieu,
- parmi les ressources, les revenus liés à votre activité (différence entre produits encaissables et charges encaissables) qui déterminent votre capacité d'autofinancement, les possibles délais fournisseurs obtenus, les bénéfices réalisés au cours des exercices précédents non distribués et mis en réserve, les éventuels prêts complémentaires souscrits ensuite.

Info : Un exemple de plan de financement à trois ans est téléchargeable sur le site "les clés de la banque"

Points clés :

- Le plan de financement est utile pour vérifier la viabilité de tout projet de création ou de développement.
- Il liste les besoins et les ressources de l'entreprise pour y faire face.
- L'ensemble des besoins doit être couvert par des ressources adaptées.
- Un soin particulier doit être apporté à la détermination du montant des fonds propres.
- Etablir un plan de financement à trois ans permet une meilleure analyse et visibilité.